

Assemblée générale du 24 mai 2016

Procès-verbal

Présent(e)s : liste des présences en annexe. La séance a lieu au théâtre des Trois P'tits Tours.

1) Tour de table

Chacun se présente brièvement.

2) Adoption du PV de l'AG 2015

Le PV est adopté avec remerciements à son auteure.

3) Rapport de la présidente sur l'année 2015

Le comité s'est réuni régulièrement, environ une fois par mois.

Le local a connu plus de 100 réservations en 2015.

La participation au Caf'Conc a rapporté CHF 800.- (beau temps) en 2015 qui ont été investis dans le Festi'Valeurs.

Le Festi'Valeurs a eu lieu le 26 septembre 2015, plus de vingt associations y ont participé. La MdA a alloué CHF 1000.- (en sus du Caf'Conc) de son budget à l'organisation de festival qui a aussi été soutenu par la Ville. Le comité est satisfait du résultat et de la couverture médiatique. Certains points sont à améliorer pour une prochaine édition, dont notamment la fréquentation avec une communication plus ciblée sur les activités. Le comité remercie tous les participants à cette manifestation et souhaite retenter l'expérience pour 2017.

Le comité a rencontré plusieurs fois la Municipalité de Morges ainsi que l'architecte investit dans le projet de la transformation de la Bergerie. Malheureusement, le bâtiment était trop dégradé et avait subi de déprédations et a donc été détruit par la Commune. Le comité en a fait le deuil. M. Thüler déplore le manque d'anticipation concernant l'occupation de locaux vides. En effet, si le bâtiment avait été investi directement après le départ du précédent locataire, la Bergerie n'aurait alors pas subi de déprédations dues à un squat. Il faut donc penser à des lieux prochainement vides, comme le collège des Bluards, le Parc des Sports ou encore Morges Gare-Sud. La pétition adressée à la Municipalité va dans ce sens.

Suite à l'abandon du projet de la Bergerie, le comité a décidé de prendre les choses en main avec le lancement d'une pétition adressée à la Municipalité et demandant l'allocation d'un bâtiment dédié aux associations de la région (projet 2016).

Un nouveau flyer de présentation de la MdA a été créé. Le comité souhaite voir plus de membres s'inscrire et cherche de nouveaux membres pour le comité.

Mme Jobin relève la bonne dynamique au sein du comité.

Le comité est déchargé pour l'année 2015.

4) Rapport du caissier sur les comptes 2015

Les comptes 2015 sont joints au présent PV.

Le chapeau (location du local) a rapporté CHF 192.- (CHF 222.- en 2014, ce qui représente moins de CHF 5.-/location). Les membres de l'association souhaitent qu'une participation financière soit demandée d'office lors des locations afin d'assurer le fonctionnement du local. En outre, dans le projet idéal de la MdA, les locations seront payantes et c'est aussi une manière de responsabiliser les locataires. Il est rappelé qu'il est difficile de demander de l'argent aux participants d'une séance sur place. Le comité s'engage à modifier le règlement de location du local dans ce sens ou de proposer une augmentation des cotisations.

Nous abordons aussi la question du Wi-Fi qui coûte environ CHF 700.-/an. Le comité annonce qu'il va interroger les associations quant à la réduction de la bande passante, ceci afin de diminuer les frais.

Rapport des vérificateurs des comptes et vote sur les comptes 2015

Le rapport sur les comptes 2015 est joint au présent PV. Il est accepté à la majorité (abstention du caissier), décharge est donnée au comité pour l'année 2015 avec remerciements au caissier.

5) Présentation du budget 2016 et cotisations

Le budget prévisionnel 2016 est joint au présent PV. Il est équilibré, la majorité des dépenses étant liées au fonctionnement du local et à la promotion de l'association.

Les CHF 50.-/an pour les cotisations tiers sont notre cotisation à bénévolat-vaud.

Le comité est encouragé à s'offrir un repas annuel en récompense à son investissement.

Le montant des cotisations reste inchangé.

Le budget 2016 est accepté à l'unanimité.

6) Election des vérificateurs de comptes

1^{er} vérificateur des comptes : Stéphane Dewarrat.

2^{ème} vérificateur des comptes : Isabelle Comte.

Vérificateur des comptes suppléant : Catherine Masson.

Les vérificateurs des comptes sont nommés à l'unanimité comme ci-dessus. Nous remercions les vérificateurs des comptes pour l'année écoulée.

7) Election du comité

Mme Eglin a annoncé sa démission à l'échéance de cette assemblée. Engagée auprès de la Maison des Associations de Neuchâtel et Yverdon par le biais de Français en Jeux, elle ne peut plus s'investir à 100% dans le comité. Elle est chaleureusement remerciée par le comité. Mme Eglin représentait l'association à la commission consultative des affaires culturelles. Son siège sera repris par M. Thüler.

Le comité s'organise comme il le souhaite, mais pour information la répartition des rôles est la suivante pour l'année 2016 :

- Présidente : Caroline Jobin.
- Vice-président : Jean-Bernard Thüler.
- Caissier : Adrien Busch.
- Secrétaire : Magali Züger.

8) Echange

La discussion tourne autour du poids des associations auprès des autorités (Conseil communal y compris) et le sentiment pour certains d'un manque de soutien/d'une frilosité de la part des autorités. Il est rappelé qu'il existe aussi d'autres pistes à investiguer afin de trouver du soutien pour ce genre de projets qui ne devrait pas seulement être financé par les deniers publics.

9) Festival 2017

L'assemblée générale est suivie d'une séance d'information publique concernant l'organisation d'un festival des associations en 2017.

Le 30 novembre 2016, Magali Züger, secrétaire.

Annexes

- Liste de présence.
- Comptes 2015.
- Budget 2016.
- Rapport des vérificateurs des comptes sur les comptes 2015.